

Location de la salle la grange dit D'SCHIRA



Propositions tarifaires :

	Forfait avec charges	Habitants de Rammersmatt	Extérieurs à Rammersmatt	Type de location
Caution		500 €	500 €	X
*WE complet + jour férié donnant sur 2 jours				
Horaires		150 €	250 €	
8h à 20h	Samedi *	100	125 €	
8h à 20 h	Dimanche *	100	125 €	
½ journée en semaine		50 €	80 €	
8h à 14h	Matin			
14h à 20h	Après midi			
18h à 24h	Soirée			
	Journée	75 €	100 €	
hors WE	8h à 20 h			
	Semaine	250 €	500 €	
Ménage				
Forfait ménage		50 €	50 €	
Forfait ménage semaine		250 €	500 €	
Kit de produits ménager		20 €	20 €	

WE complet + jour férié donnant sur 2 jours

Ex : soirée du 31 décembre
Veille d'un jour férié, etc

*Samedi ou dimanche :

- Dans votre location si vous empiétez dans un créneau horaire supplémentaire, le créneau commencé sera facturé :

Ex ; location d'un samedi de 8h à 20 h, vous utilisez la salle pour le repas du soir, vous commencé un nouveau créneau le tarif sera celui du WE donc de 150 €

- Idem pour la semaine, un créneau commencé est un créneau à payer.

Ex ; je prends la salle un jeudi pour le repas du midi, je rends la salle à 15h c'est un nouveau créneau donc la facturation sera sur la journée complète, soit de 75 €

La caution est mise en place pour toutes les locations.

Recueillement funéraire

La salle sera mise à disposition pour la famille si le défunt ou la défunte habitait Rammersmatt.

Matériels détériorés lors de la location :
Dédit directement de la caution :

Nature	Références	A l'unité en €
Mobilier	Table	150
	Chaise	50
Vaisselles	Verres	3
	Saladiers	10
	Tasse à café	5
Electro ménagers	Percolateur	150
	Micro-onde	100
Salle	Murs	Autorisation de prélèvements
	Mobilier (extérieur à la salle)	
	Sol	
	Cuisine	
	Réfrigérateur	
	Lave-vaisselle	
	Dégradations du bâtiment intérieur + extérieur	

Il n'y aura pas d'état des lieux sortant, il sera fait la semaine qui suit votre location, merci de nous signaler **tout incident survenu lors de votre location** sur le dossier de location. Remise des clés CF dossier de location.
Si vous n'avez aucun incident à nous faire connaître nous considérons que vous avez rendu la salle propre et dans son état avant votre location.
Cependant si nous remarquons des incidents et des dégâts, la commune se réserve les droits de tout vous facturer aux prix indiqués ci-dessus.
Ex : lave-vaisselle non vidangé et non nettoyé le forfait de 50 € vous sera appliqué.
En signant ce document vous vous engagez à respecter les conditions de location de la salle communale « La Grange ».

Bon pour accord

Bon pour accord

Responsable de la salle

Le locataire